

## GÉOMÉTRIE AFFINE ET PROJECTIVE

### Corrigé du deuxième contrôle continu

#### Exercice 1

Soit  $\mathbb{K}$  un corps, et soient  $E$  et  $F$  deux espaces vectoriels sur  $\mathbb{K}$  de dimension finie et strictement positive.

- Soit  $f : E \rightarrow F$  une application linéaire non identiquement nulle. Peut-on affirmer que l'application  $\mathbb{P}(f)$  est injective ?
- On suppose maintenant que  $f$  est injective. Quel est le domaine de définition de l'application  $\mathbb{P}(f)$  ?
- Soit  $g : E \rightarrow F$  une application linéaire non identiquement nulle. On suppose que l'image de l'application  $\mathbb{P}(g)$  coïncide avec  $\mathbb{P}(F)$ . Peut-on affirmer que l'application  $g$  est surjective ?

#### Solution

(a) Non. Si  $f : \mathbb{R}^2 \rightarrow \mathbb{R}$  est la projection sur la deuxième coordonnée, le noyau  $\ker(f)$  de  $f$  coïncide avec la droite  $\mathbb{R} \times \{0\} \subset \mathbb{R}^2$  et correspond au point  $\infty = (1 : 0) \in \mathbb{P}^1(\mathbb{R})$  ; l'application  $\mathbb{P}(f) : \mathbb{P}^1(\mathbb{R}) \setminus \{\infty\} \rightarrow \mathbb{P}^0(\mathbb{R})$  est constante et n'est pas injective.

(b) Puisque  $f$  est injective, on a  $\ker(f) = \{0\}$ . Donc, l'application  $\mathbb{P}(f)$  est définie sur l'espace projectif  $\mathbb{P}(E)$  tout entier.

(c) Oui. Soit  $v \in F$  un vecteur. Puisque l'image de l'application  $\mathbb{P}(g)$  coïncide avec  $\mathbb{P}(F)$ , la droite  $D \subset F$  engendrée par  $v$  correspond à un point  $\mathbf{d} \in \mathbb{P}(F)$  appartenant à l'image de  $\mathbb{P}(g)$ . Donc, il existe une droite vectorielle  $D' \subset E$  qui est envoyée par  $g$  sur  $D$  (de façon surjective). Par conséquent,  $v$  appartient à l'image de  $g$ .

#### Exercice 2

Soit  $\mathbb{K}$  un corps, et soit  $\mathbb{P}(E)$  un espace projectif de dimension  $n$  sur  $\mathbb{K}$  (ici  $n$  est un entier strictement positif et  $E$  est un espace vectoriel sur  $\mathbb{K}$ ). Soient  $A_0, \dots, A_{n+1}$  des points de  $\mathbb{P}(E)$ . Montrer que  $(A_0, \dots, A_{n+1})$  est un repère projectif de  $\mathbb{P}(E)$  si et seulement si, pour tous entiers  $i, j$  tels que  $0 \leq i < j \leq n + 1$ , aucun des points  $A_i, A_j$  n'appartient au sous-espace projectif engendré par les points  $A_k, k \neq i, j$ .

#### Solution

Supposons que  $(A_0, \dots, A_{n+1})$  est un repère projectif de  $\mathbb{P}(E)$ . Soient  $i, j$  deux entiers tels que  $0 \leq i < j \leq n + 1$ . Les  $n + 1$  points  $A_k, k \neq i$ , sont projectivement indépendants, donc, le point  $A_j$  n'appartient pas au sous-espace projectif engendré par les points  $A_k, k \neq i, j$ . De façon similaire, le point  $A_i$  n'appartient pas au sous-espace projectif engendré par les points  $A_k, k \neq i, j$ .

Supposons maintenant que, pour tous entiers  $i, j$  tels que  $0 \leq i < j \leq n + 1$ , aucun des points  $A_i, A_j$  n'appartient au sous-espace projectif engendré par les points  $A_k, k \neq i, j$ . Soit  $m$  un entier tel que  $0 \leq m \leq n + 1$ . On veut montrer que les  $n + 1$  points  $A_k, k \neq m$ , sont projectivement indépendants. Notons ces points  $B_0, \dots, B_n$ . On peut construire la suite  $\mathbf{P}_0, \dots, \mathbf{P}_n$  de sous-espaces projectifs de  $\mathbb{P}(E)$  tels que, pour tout entier  $0 \leq r \leq n$ , le sous-espace projectif  $\mathbf{P}_r$  soit engendré par les points  $B_0, \dots, B_r$ . Si les points  $B_0, \dots, B_n$  ne sont pas projectivement indépendants, la dimension de  $\mathbf{P}_n$  est strictement plus petite que  $n$ . Donc, il existe un entier  $0 \leq r \leq n - 1$  tel que  $\dim \mathbf{P}_r = \dim \mathbf{P}_{r+1}$ , c'est-à-dire, le point  $B_{r+1}$  (qui est un certain point  $A_s, s \neq m$ ) appartient au sous-espace projectif engendré par les points  $B_0, \dots, B_r$ . Par conséquent, les points  $A_m$  et  $A_s$  ne vérifient pas la condition imposée. Cette contradiction montre que les  $n + 1$  points  $A_k, k \neq m$ , sont projectivement indépendants. Puisque nous avons cette affirmation pour tout entier  $0 \leq m \leq n + 1$ , on obtient que  $(A_0, \dots, A_{n+1})$  est un repère projectif de  $\mathbb{P}(E)$ .

### Exercice 3

Formuler l'énoncé dual de celui de la version projective du théorème de Pappus.

#### Solution

Voici l'énoncé dual : soient  $D$  et  $D'$  deux points distincts d'un plan projectif, et soient  $a, b, c$  (respectivement,  $a', b', c'$ ) trois droites distinctes contenant le point  $D$  (respectivement, le point  $D'$ ) tels que les droites  $a, b, c, a', b', c'$  soient toutes distinctes de la droite  $(DD')$  ; notons

- $p$  la droite contenant les points  $a \cap b'$  et  $a' \cap b$ ,
- $q$  la droite contenant les points  $b \cap c'$  et  $b' \cap c$ ,
- $r$  la droite contenant les points  $c \cap a'$  et  $c' \cap a$  ;

alors, les droites  $p, q$  et  $r$  sont concourantes.

### Exercice 4

Soit  $\mathbb{K}$  un corps de caractéristique différente de 2, et soit  $\mathbf{P} = \mathbb{P}(E)$  un plan projectif sur  $\mathbb{K}$  (où  $E$  est un espace vectoriel sur  $\mathbb{K}$  de dimension 3).

- (1) Soit  $\mathbf{D}$  une droite projective de  $\mathbf{P}$ , et soit  $\mathbf{O}$  un point appartenant à  $\mathbf{P} \setminus \mathbf{D}$ . Si  $M \in \mathbf{P}$  est un point tel que  $M \notin \mathbf{D} \cup \{\mathbf{O}\}$ , soit  $A_M$  l'unique point de l'intersection  $\mathbf{D} \cap (\mathbf{O}M)$ , et soit  $S_M$  le *conjugué harmonique* de  $M$  par rapport à  $A_M$  et  $\mathbf{O}$  (sur la droite projective  $(\mathbf{O}M)$ ), c'est-à-dire, le point  $S_M \in (\mathbf{O}M)$  tel que  $[A_M, \mathbf{O}, M, S_M] = -1$ .

- (a) On définit  $s_{\mathbf{D}, \mathbf{O}} : \mathbf{P} \rightarrow \mathbf{P}$  par  $s_{\mathbf{D}, \mathbf{O}}(M) = S_M$  si  $M \notin \mathbf{D} \cup \{\mathbf{O}\}$  et  $s_{\mathbf{D}, \mathbf{O}}(M) = M$  sinon. Vérifier que  $s_{\mathbf{D}, \mathbf{O}}$  est une involution, c'est-à-dire,  $s_{\mathbf{D}, \mathbf{O}} \circ s_{\mathbf{D}, \mathbf{O}} = \text{id}_{\mathbf{P}}$ .
- (b) Justifier l'existence d'une base  $\mathcal{B}$  de  $E$  telle que  $\mathbf{O}$  ait pour coordonnées homogènes  $(0 : 0 : 1)$  et  $\mathbf{D} = \{(x_0 : x_1 : x_2) \in \mathbf{P} \mid x_2 = 0\}$ .

Fixons une telle base  $\mathcal{B}$ . Soit  $M \notin \mathbf{D} \cup \{\mathbf{O}\}$  un point de coordonnées homogènes  $(x_0 : x_1 : x_2)$  dans  $\mathbf{P}$ .

- (i) Déterminer les coordonnées homogènes de  $A_M$ .
- (ii) Justifier l'existence d'une homographie  $\varphi : \mathbb{P}^1(\mathbb{K}) \rightarrow (\mathbf{O}M)$  telle que

$$\varphi((1 : 0)) = A_M, \quad \varphi((0 : 1)) = \mathbf{O}, \quad \varphi((1 : 1)) = M.$$

- (iii) Pour tout point  $(a : b) \in \mathbb{P}^1(\mathbb{K})$ , déterminer son image par  $\varphi$ .
- (iv) Déterminer les coordonnées homogènes de  $S_M$ .

- (c) En déduire que  $s_{\mathbf{D}, \mathbf{O}}$  est une homographie.
- (d) On se place dans le plan affine  $U = \mathbf{P} \setminus \mathbf{D}$ . Décrire la restriction de  $s_{\mathbf{D}, \mathbf{O}}$  à  $U$ .
- (e) Soit  $\mathbf{D}_1 \subset \mathbf{P}$  une droite passant par  $\mathbf{O}$ , et soit  $V$  le plan affine  $\mathbf{P} \setminus \mathbf{D}_1$ . Décrire la restriction de  $s_{\mathbf{D}, \mathbf{O}}$  à  $V$ .

- (2) Soit  $\phi : \mathbf{P} \rightarrow \mathbf{P}$  une homographie, différente de l'identité, telle que  $\phi \circ \phi = \text{id}_{\mathbf{P}}$ .
- (a) Montrer qu'il existe une droite  $\mathbf{D}' \subset \mathbf{P}$  telle que  $\phi(\mathbf{D}') \neq \mathbf{D}'$ .
  - (b) Soit  $A$  l'unique point de l'intersection  $\mathbf{D}' \cap \phi(\mathbf{D}')$ . Montrer que  $\phi(A) = A$ .
  - (c) On fixe deux points distincts  $M$  et  $N$  sur  $\mathbf{D}' \setminus \phi(\mathbf{D}')$ . Montrer que  $(M, N, \phi(M), \phi(N))$  est un repère projectif de  $\mathbf{P}$ .  
Notons  $O$  l'unique point d'intersection des droites  $(M\phi(M))$  et  $(N\phi(N))$ , et notons  $B$  l'unique point d'intersection des droites  $(M\phi(N))$  et  $(N\phi(M))$ . On pose  $D = (AB)$ .
  - (d) Montrer que  $\phi(M) = s_{D,O}(M)$  et  $\phi(N) = s_{D,O}(N)$ .
  - (e) Montrer que  $\phi = s_{D,O}$ .

### Solution

(1)(a) Si  $M \in \mathbf{D} \cup \{\mathbf{O}\}$ , alors  $s_{\mathbf{D},\mathbf{O}}(M) = M$  et  $(s_{\mathbf{D},\mathbf{O}} \circ s_{\mathbf{D},\mathbf{O}})(M) = M$ . Si  $M \notin \mathbf{D} \cup \{\mathbf{O}\}$ , alors  $s_{\mathbf{D},\mathbf{O}}(M) \notin \mathbf{D} \cup \{\mathbf{O}\}$  et le point  $(s_{\mathbf{D},\mathbf{O}} \circ s_{\mathbf{D},\mathbf{O}})(M)$  vérifie  $[A_M, \mathbf{O}, S_M, (s_{\mathbf{D},\mathbf{O}} \circ s_{\mathbf{D},\mathbf{O}})(M)] = -1$ . On a

$$[A_M, \mathbf{O}, S_M, M] = \frac{1}{[A_M, \mathbf{O}, M, S_M]} = -1.$$

Donc, le point  $(s_{\mathbf{D},\mathbf{O}} \circ s_{\mathbf{D},\mathbf{O}})(M)$  coïncide avec  $M$ .

(1)(b) Choisissons deux points distincts  $T_0$  et  $T_1$  de la droite  $\mathbf{D}$ . Soient  $e'_0$  et  $e'_1$  des vecteurs non nuls de  $E$  qui engendrent les droites vectorielles représentées par les points  $T_0$  et  $T_1$ , respectivement. Soit  $e'_2 \in E$  un vecteur non nul qui engendre la droite vectorielle représentée par  $\mathbf{O}$ . Puisque le point  $\mathbf{O}$  n'appartient pas à la droite  $\mathbf{D}$ , les vecteurs  $e'_0, e'_1, e'_2$  forment une base  $\mathcal{B}$  de  $E$ . Cette base fournit des coordonnées homogènes de  $\mathbf{P}$ . Dans ces coordonnées homogènes, on a  $\mathbf{O} = (0 : 0 : 1)$  et  $\mathbf{D} = \{(X_0 : X_1 : X_2) \in \mathbf{P} \mid X_2 = 0\}$ .

(1)(b)(i) La droite  $(\mathbf{O}M)$  a pour équation

$$x_1 X_0 - x_0 X_1 = 0.$$

Le point  $A_M = (\mathbf{O}M) \cap \mathbf{D}$  a, donc, les coordonnées homogènes  $(x_0 : x_1 : 0)$ .

(1)(b)(ii) Les points  $A_M, \mathbf{O}$  et  $M$  forment un repère projectif de la droite  $(\mathbf{O}M)$ . Donc, il existe une (unique) homographie  $\psi : (\mathbf{O}M) \rightarrow \mathbb{P}^1(\mathbb{K})$  telle que  $\psi(A_M) = (1 : 0)$ ,  $\psi(\mathbf{O}) = (0 : 1)$  et  $\psi(M) = (1 : 1)$ . On peut poser  $\varphi = \psi^{-1}$ .

(1)(b)(iii) Soit  $(e_0, e_1)$  la base canonique de  $\mathbb{K}^2$ , et soit  $f : \mathbb{K}^2 \rightarrow E$  une application linéaire telle que  $\mathbb{P}(f)$  coïncide avec  $\iota \circ \varphi$ , où  $\iota : (\mathbf{O}M) \hookrightarrow \mathbf{P}$  est l'inclusion. En utilisant les coordonnées cartésiennes de  $E$  fournies par la base  $\mathcal{B} = (e'_0, e'_1, e'_2)$ , on obtient

$$f(e_0) = (\alpha x_0, \alpha x_1, 0), \quad f(e_1) = (0, 0, \beta), \quad f(e_0 + e_1) = (\gamma x_0, \gamma x_1, \gamma x_2),$$

où  $\alpha, \beta$  et  $\gamma$  sont des éléments non nuls de  $\mathbb{K}$ . Puisqu'au moins une des coordonnées homogènes  $x_0$  et  $x_1$  de  $M$  est non nulle ( $M$  est différent de  $\mathbf{O}$ ), on a  $\alpha = \gamma$  et  $\beta = \alpha x_2$ . Donc,

$$f(ae_0 + be_1) = (a\alpha x_0, a\alpha x_1, b\alpha x_2).$$

Par conséquent,  $\varphi(a : b) = (a x_0 : a x_1 : b x_2)$ .

(1)(b)(iv) Soit  $S$  le point de  $\mathbb{P}^1(\mathbb{K})$  tel que  $[(1 : 0), (0 : 1), (1 : 1), S] = -1$ . Alors,  $S$  a  $(1 : -1)$  pour coordonnées homogènes et  $\varphi(S) = S_M$ . Donc,  $S_M$  a  $(x_0 : x_1 : -x_2)$  pour coordonnées homogènes.

(1)(c) Considérons l'application  $g : E \rightarrow E$  définie (dans la base  $\mathcal{B}$ ) par

$$g(X_0, X_1, X_2) = (X_0, X_1, -X_2).$$

Vérifions que  $\mathbb{P}(g)$  coïncide avec  $s_{\mathbf{D},\mathbf{O}}$ . Tous les points de  $\mathbf{D} \cup \{\mathbf{O}\}$  sont des points fixes de  $\mathbb{P}(g)$  et de  $s_{\mathbf{D},\mathbf{O}}$ . D'après le calcul fait dans (1)(b)(iv), pour tout point  $M = (x_0 : x_1 : x_2) \in \mathbf{P} \setminus (\mathbf{D} \cup \{\mathbf{O}\})$ , on a  $\mathbb{P}(g)(M) = (x_0 : x_1 : -x_2) = s_{\mathbf{D},\mathbf{O}}(M)$ . Par conséquent,  $\mathbb{P}(g) = s_{\mathbf{D},\mathbf{O}}$  et  $s_{\mathbf{D},\mathbf{O}}$  est une homographie.

(1)(d) Le plan affine  $U$  a  $y_0 = X_0/X_2$  et  $y_1 = X_1/X_2$  pour coordonnées cartésiennes. Dans ces coordonnées, la restriction de  $s_{\mathbf{D},\mathbf{O}}$  à  $U$  s'écrit sous la forme

$$(y_0, y_1) \mapsto (-y_0, -y_1).$$

Donc, la restriction de  $s_{\mathbf{D},\mathbf{O}}$  à  $U$  est la symétrie centrale de centre  $\mathbf{O}$ .

(1)(e) Si nécessaire, on peut modifier notre choix de coordonnées homogènes dans  $\mathbf{P}$  de telle façon que la droite  $\mathbf{D}_1$  devient  $\{(X_0 : X_1 : X_2) \in \mathbf{P} \mid X_0 = 0\}$ . Dans ce cas, le plan affine  $V = \mathbf{P} \setminus \mathbf{D}_1$  a  $y_1 = X_1/X_0$  et  $y_2 = X_2/X_0$  pour coordonnées cartésiennes. Dans ces coordonnées, la restriction de  $s_{\mathbf{D},\mathbf{O}}$  à  $V$  s'écrit sous la forme

$$(y_1, y_2) \mapsto (y_1, -y_2).$$

Donc, la restriction de  $s_{\mathbf{D},\mathbf{O}}$  à  $V$  est une symétrie axiale (plus précisément, la symétrie affine par rapport à la droite  $\mathbf{D} \cap V$  parallèlement à la direction de droites affines déterminée par le point  $\mathbf{O} \in \mathbb{P}(\widehat{V}) = \mathbf{P}$ .

(2)(a) Puisque  $\phi$  est différente de l'identité, il existe un point  $C \in \mathbf{P}$  tel que  $\phi(C) \neq C$ . Considérons deux droites distinctes  $\mathbf{D}', \mathbf{D}'' \subset \mathbf{P}$  contenant  $C$ . Si  $\psi(\mathbf{D}') = \mathbf{D}'$  et  $\psi(\mathbf{D}'') = \mathbf{D}''$ , on a  $\phi(\mathbf{D}' \cap \mathbf{D}'') \subset \phi(\mathbf{D}') \cap \phi(\mathbf{D}'') = \mathbf{D}' \cap \mathbf{D}''$ . Donc,  $\phi(C) = C$ . Contradiction.

(2)(b) Puisque  $\phi$  est une involution, on a  $(\phi \circ \phi)(\mathbf{D}') = \mathbf{D}'$ . Donc,

$$\phi(A) = \phi(\mathbf{D}' \cap \phi(\mathbf{D}')) = \phi(\mathbf{D}') \cap (\phi \circ \phi)(\mathbf{D}') = \phi(\mathbf{D}') \cap \mathbf{D}' = A.$$

(2)(c) Si on choisit trois points parmi les points  $M, N, \phi(M), \phi(N)$  et on considère le sous-espace projectif engendré par les trois points choisis, ce sous-espace contient soit la droite  $\mathbf{D}'$ , soit la droite  $\phi(\mathbf{D}')$ . Donc, ce sous-espace coïncide avec  $\mathbf{P}$ , car chacune des droites  $\mathbf{D}'$  et  $\phi(\mathbf{D}')$  contient seulement deux points parmi les points  $M, N, \phi(M), \phi(N)$ .

(2)(d) Puisque les points  $M, N, \phi(M), \phi(N)$  forment un repère projectif de  $\mathbf{P}$ , les quatre droites  $\mathbf{D}', \phi(\mathbf{D}')$  ( $AO$ ) et  $D$ , appartenant au faisceau de droites de centre  $A$ , sont deux à deux distinctes. D'après, le théorème du quadrilatère, on a

$$[\mathbf{D}', \phi(\mathbf{D}'), (AO), D] = -1,$$

ce qui implique que  $\phi(M) = s_{D,O}(M)$  et  $\phi(N) = s_{D,O}(N)$ .

(2)(e) On a  $\phi(M) = s_{D,O}(M)$  et  $\phi(N) = s_{D,O}(N)$ . De plus, puisque  $\phi$  et  $s_{D,O}$  sont des involutions, on a

$$\begin{aligned} (\phi \circ \phi)(M) &= M = (s_{D,O} \circ s_{D,O})(M) = s_{D,O}(\phi(M)), \\ (\phi \circ \phi)(N) &= N = (s_{D,O} \circ s_{D,O})(N) = s_{D,O}(\phi(N)). \end{aligned}$$

Par conséquent, les valeurs des homographies  $\phi$  et  $s_{D,O}$  coïncident en tous les points du repère projectif  $(M, N, \phi(M), \phi(N))$ . Donc,  $\phi = s_{D,O}$ .